



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

L'industrie parle d'une voix solide et unie Nombre record d'adhésions à l'ACR Le nombre de membres du secteur de la télé payante et spécialisée s'établit à près de 100

Ottawa, le 29 octobre 2001 – À l'occasion de son assemblée générale annuelle cet après-midi, l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) ajoutait un autre succès aux nombreuses réalisations à fêter à l'occasion de son 75^e anniversaire, soit un nombre record de membres en général et aussi une augmentation sans précédent du nombre de membres du secteur des services de télévision spécialisée et payante.

« Même pendant cette période éprouvante pour l'industrie, le nombre d'adhésions continue de grimper. Cela vient certes renforcer le rôle et la réputation de l'ACR à titre d'un des organismes de pression les plus efficaces, a déclaré M. Paul Robertson, président du Conseil d'administration de l'ACR. Il me fait particulièrement plaisir de constater l'augmentation notable du nombre de membres du secteur des services de télévision spécialisée et payante. Cette hausse reflète le taux de croissance considérable de ce secteur et souligne les avantages stratégiques découlant de la fusion de l'ACR et de TVSP. »

L'ACR compte actuellement le plus grand nombre de membres de son histoire de 75 ans, soit un total de 673 membres, les membres associés y compris. Ce chiffre record est attribuable en partie à l'augmentation du nombre de membres du secteur des services de télévision spécialisée et payante. Les 37 nouveaux membres qu'il a accueillis à l'occasion de l'assemblée de son conseil qui s'est tenu cette fin de semaine porte le total des membres de ce secteur à 99.

L'ACR est le porte-parole national des radiotélédiffuseurs privés du Canada. Elle représente la grande majorité des services privés de programmation canadiens, les stations de radio et de télévision, les réseaux et les services de télévision spécialisée et payante y compris.

- 30 -

Communiquer avec Kelly Beaton ou avec Stephanie Szick au Centre des médias du congrès au (613) 560-7343, ou à l'ACR au (613) 233-4035 Ext. 351, pour tout complément d'information.